

LES BAPTÊMES DES PETITS-ENFANTS ONT LIEU LE DERNIER DIMANCHE DE CHAQUE MOIS À L'ÉGLISE NOTRE-DAME D'ANJOU.

LES PARENTS ONT LE CHOIX DE FAIRE BAPTISER LEUR ENFANT AU COURS DE LA MESSE DOMINICALE DE 10H30 OU DURANT L'APRÈS-MIDI À 14H00.

LE DIMANCHE PRÉCÉDENT LE BAPTÊME LES PARENTS SONT INVITÉS À PRÉSENTER LEUR ENFANT À LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE.

UNE SOIRÉE D'INFORMATION POUR LES PARENTS EST PRÉVUE LE MERCREDI SOIR AVANT LE DIMANCHE DE LA PRÉSENTATION DE L'ENFANT.

VEUILLEZ IMPRIMER ET REMPLIR LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION (format PDF) QUE LES PARENTS DOIVENT FOURNIR AVEC LE **CERTIFICAT DE NAISSANCE DE L'ENFANT ÉMIS PAR LE DIRECTEUR DE L'ÉTAT CIVIL AINSI QU'AVEC LA PREUVE DU BAPTÊME ET DE LA CONFIRMATION DE LA MARRAINE ET DU PARRAIN.**

VOUS PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC LA SECRÉTAIRE DE LA PAROISSE NOTRE-DAME D'ANJOU EN TÉLÉPHONANT AU
514-353-5560.

BIENVENUE À VOTRE ENFANT DANS NOTRE COMMUNAUTÉ
CHRÉTIENNE.

NOUS SOMMES HEUREUX DE L'ACUEILLIR.